



Courrier de la Caf vous n'êtes plus bénéficiaire de prestations

Par **Negrita22**, le **02/11/2022** à **22:10**

Bonjour/bonsoir j'explique en gros j'ai reçu un courrier sur mon compte caf et ce fameux courrier dit (vous n'êtes plus bénéficière des prestations.)

Comment je vais faire ni mon compagnon ni moi travaillons. Et avons des enfants et un loyer à payer du coup.

Dites moi si la caf a le droit ? Quelle est le recours

Je suis perdue

Par **Marck.ESP**, le **02/11/2022** à **22:22**

Bonjour

Nous ne pouvons vous répondre dans maîtrise de votre dossier. Seule la CAF peut vous donner l'explication.

Avez vous eu des problèmes d'indus ?

Avez vous commis une fraude?